

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5019 - Dimanche 1<sup>er</sup> mars 2020 - Prix : 10 DA

Sans augmentation de tarifs

Début aujourd'hui de l'acquittement des vignettes auto

Page 4



«Papicha» de Mounia Meddour

Film algérien censuré en Algérie, primé aux César

Page 13

La vraie première économie au monde

Par Mohamed Habili

On s'est aperçu avec l'épidémie due au nouveau coronavirus combien les économies nationales sont interdépendantes, à ce point d'ailleurs qu'on peut dire que toutes n'en forment en réalité qu'une seule : l'économie mondiale. Dans celle-ci, l'économie chinoise, la deuxième pour le PIB après celle des Etats-Unis, occupe une place à part, celle de premier atelier au monde. Pour autant, il ne lui est pas échu dans la division internationale du travail telle qu'elle se présente aujourd'hui de fabriquer tous, ou quasiment, les produits finis, dont les autres pays auraient besoin pour leur consommation. Elle est l'usine du monde en ce sens qu'il n'est pas un secteur qui compte auquel elle ne contribue pas en produisant sinon tous ses constituants, du moins une grande partie d'entre eux. Rapportée à cette aune, l'économie chinoise n'est pas la deuxième mais bien la première au monde. La même épidémie mais survenant ailleurs, aux Etats-Unis ou en Europe par exemple, n'aurait ni le même impact économique ni les mêmes répercussions sanitaires. Les Occidentaux ne produisent plus grand-chose de ce que nous tous consommons. Cette tâche est dévolue en premier lieu à la Chine, mais aussi et dans une moindre mesure à l'Inde, la Corée du Sud, le Brésil, et autres pays dits émergents. Les Occidentaux ont délocalisé leurs productions dans ces pays-là à la recherche des bas coûts et donc des profits les plus élevés possibles.

Suite en page 3

Le dispositif d'alerte renforcé

## Coronavirus : l'Algérie ne cède pas à la psychose



PH/D. R.

Rappel des règles d'hygiène, dispositif d'alerte renforcé, numéro vert animé par des médecins mis en place... le ministère de la Santé est en première ligne pour faire face à la propagation rapide de cette affection. Tout est fait pour que les Algériens ne tombent pas dans une autre épidémie, celle de la psychose. Lire page 2

Fruits et légumes

La hausse des prix se poursuit

Page 3

Dissolution du CNI, investissement étranger, voitures d'occasion...

Le ministre de l'Industrie met de l'ordre dans son secteur

Page 2

Le dispositif d'alerte renforcé

# Coronavirus : l'Algérie ne cède pas à la psychose

■ Rappel des règles d'hygiène, dispositif d'alerte renforcé, numéro vert animé par des médecins mis en place... le ministère de la Santé est en première ligne pour faire face à la propagation rapide de cette affection. Tout est fait pour que les Algériens ne sombrent pas dans une autre épidémie, celle de la psychose.

Par Louisa Ait Ramdane

Alors qu'un cas seulement vient d'être déclaré en Algérie, l'épidémie qui s'est propagée un peu partout dans le monde, est désormais une urgence nationale. En effet, l'Algérie est sur le qui-vive pour éviter une propagation de ce nouveau virus parti de Chine. Pour répondre à l'évolution de la situation, le ministère de la Santé renforce régulièrement le dispositif de surveillance et d'alerte mis en place contre le coronavirus (Covid-19).

La cellule de veille du ministère continue de suivre de près l'évolution de la situation épidémiologique dans le monde et prendra, le cas échéant, toutes les mesures qui s'imposent, indique le ministère. Pour faire face à ce virus, le ministère de la Santé recommande, dans un communiqué, de respecter les règles d'hygiène par le lavage fréquent et soigneux des mains au savon liquide ou par friction avec une solution hydro-alcoolique, et de respecter les règles d'hygiène respiratoire par l'utilisation de mouchoirs en papier à usage unique en cas de toux et d'éternuements. Il recommande, en outre, de consulter rapidement un médecin à l'apparition de tout signe de difficulté respiratoire en veillant à lui signaler le séjour et l'historique de son



voyage (pays où circule le virus). A ce jour, un cas de Covid-19 a été confirmé en Algérie, le 25 février, il s'agit d'un ressortissant italien en provenance d'Italie. Le ressortissant a été transféré vers son pays, fait savoir le ministère de la Santé. Le ressortissant en question a été transféré depuis l'aéroport de Hassi Messaoud à bord d'un avion privé de la compagnie aérienne italienne. La plate-forme téléphonique mise en place le 26 février, accessible au numéro vert 3030, joignable

sur téléphones fixes et mobiles (H24 et 7/7) est animée par des médecins et permet d'avoir des informations sur le coronavirus Covid19, des conseils sur les mesures préventives et, au besoin, des orientations. Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, s'est rendu avant-hier, au niveau du centre d'appel mis en place pour s'assurer du bon fonctionnement de cette plate-forme.

En cas d'une éventuelle épidémie, le ministre de la santé,

P Benbouzid, a assuré auparavant que «l'Algérie s'y prépare. Nous avons un tissu sanitaire pour y faire face, même s'il y a certains dysfonctionnements», et de signaler que des mesures ont été prises pour mettre tous les moyens nécessaires pour la prise en charge des citoyens.

## Propagation du coronavirus dans le monde

Le nouveau coronavirus a contaminé 84 117 personnes et fait 2 870 morts dans le monde, selon un bilan établi non exhaustif. La Chine a fait état hier de 47 morts supplémentaires de personnes atteintes par le coronavirus, portant le total à 2 835 depuis le début de l'épidémie. Mais c'est dorénavant en Corée du Sud que le virus se propage le plus vite, avec 571 nouveaux cas recensés ces dernières 24 heures. Le nombre cumulé de cas d'infection y dépassent les 2 300. Le Nigeria, l'Islande, les Pays-Bas, la République de Saint-Marin, la Lituanie, le Belarus, l'Azerbaïdjan, la Nouvelle-Zélande et le Mexique s'ajoutent à la liste des pays touchés ces dernières 24 heures. Le cas nigérian, détecté dans l'Etat

de Lagos, la capitale économique du pays, est le premier recensé en Afrique subsaharienne, jusque-là apparemment préservée de l'épidémie. L'Arabie saoudite a interdit de son côté vendredi aux ressortissants des pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) d'entrer dans ses villes saintes, La Mecque et Médine, a annoncé le ministère saoudien des Affaires étrangères.

## Niveau de menace maximum pour l'OMS, l'économie mondiale menacée

L'OMS a relevé à son degré maximum le niveau de la menace liée au nouveau coronavirus, dont un premier cas en Afrique subsaharienne a été annoncé au Nigeria, alors que la crainte d'une pandémie fait sombrer les Bourses, déstabilise l'économie mondiale et entraîne l'adoption de mesures draconiennes.

L'Organisation mondiale de la santé, qui a porté à «très élevé» le niveau de la menace, a appelé tous les pays encore épargnés à se préparer à l'arrivée du Covid-19, et avertit : se croire à l'abri de la maladie serait une «erreur fatale». L. A. R.

— Dissolution du CNI, investissement étranger, voitures d'occasion... —

## Le ministre de l'Industrie met de l'ordre dans son secteur

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham, est revenu au cours d'un entretien accordé à l'agence officielle de presse, sur plusieurs questions d'actualité relevant de son secteur. Montage automobile et importation de voiture de moins de 3 ans, investissement étranger, refonte du CNI et du CPE... autant de dossiers à même de réorganiser le secteur de l'Industrie et des Mines. Dans ce sens, les prérogatives et l'utilité du Conseil national d'investissement (CNI) et du Conseil des participations de l'Etat (CPE) sont actuellement en cours d'évaluation par le ministère de l'Industrie pour une éventuelle «refonte» de ces deux structures, a indiqué hier le ministre. «La refonte du CNI et du CPE est à l'ordre du jour. On s'attelle à revoir ces deux structures, revoir leurs statuts, leurs prérogatives et leur utilité», a-t-il déclaré. «Si le résultat de l'évaluation est négatif, il se pourrait que les prérogatives du CNI soient transférées au CNES (Conseil national économique et social)», a-t-il avancé. En attendant, le CNI ne sera plus autorisé à émettre des résolutions relatives aux investissements, a-t-il précisé. «Des avantages douaniers ont été accordés dans le passé sur de simples résolutions du CNI. Pourtant, ce sont des prérogatives que la loi

ne leur accorde pas, des prérogatives qui relèvent du délictuel», s'est-il indigné. Au moment où le CNI «est censé être le traceur des politiques publiques», il a fini par «remplacer le CNES en matière d'orientations générales». «Petit à petit il s'est introduit au niveau des banques au point d'orienter les investisseurs vers des banques précises avec des montants précis, à des taux précis», a-t-il observé. «Nous allons nettoyer cet instrument, mais s'il s'avère qu'il ne lui reste plus aucune mission après le nettoyage, on va carrément le dissoudre», a-t-il encore avancé. Concernant le recours de l'Etat au droit de préemption, instauré par la loi de finances de 2009, il ne se fera plus de manière systématique, en vertu de l'amendement attendu de l'arsenal juridique régissant l'investissement en Algérie, a-t-il indiqué. «Le droit de préemption ne sera reconnu à l'avenir, en vertu du nouveau code des investissements que nous sommes en train de préparer, que s'il est inscrit initialement dans le pacte des associés, ou s'il présente un caractère stratégique pour l'Etat», a-t-il précisé. «L'Etat ne pourra plus se pr é r é v a l o i r d'être l'acquéreur exclusif de tout ce qui se vend dans les associations entre particuliers, qu'ils soient de droit public ou privé»,

a-t-il soutenu. Le droit de préemption avait, estime le ministre, «bloqué les investissements en Algérie, l'Etat se réservant alors le droit de racheter toute part sociale cédée par un investisseur étranger, sans même définir la partie étatique apte à faire cette acquisition». Ainsi, «on s'est retrouvé au niveau du ministère de l'Industrie avec une centaine de dossiers touchés par le droit de préemption sur lesquels l'Etat n'a ni exercé ce droit ni manifesté clairement son intention de l'abandonner». Interrogé sur la règle 51-49 régissant l'investissement étranger, abrogée par la loi de finances 2020 pour les «secteurs non stratégiques», il a réaffirmé que cette règle «n'a plus lieu d'être». Abordant la vision globale de son département pour ce qui est de la nouvelle législation régissant l'investissement, il a expliqué qu'elle reposait sur le principe de «réduire au maximum les avantages fiscaux». Ces avantages «doivent être fixés exclusivement dans le cadre des conventions avec l'investissement, en fonction de son offre», a-t-il poursuivi.

## Importations de véhicules de moins de 3 ans : les Diesel exclus

S'agissant des véhicules de

moins de trois ans, dont l'importation est autorisée par la loi de finances 2020, M. Aït Ali Braham a annoncé que les voitures à moteurs Diesel seront exclues de ces importations. «Les véhicules Diesel posent un problème de pollution majeur. Ils seront écartés de l'importation et remplacés par les voitures électriques hybrides». Le ministre, qui travaille avec ses collègues du Commerce et des Finances sur l'élaboration d'un texte réglementaire définissant les conditions d'importation des véhicules de moins de trois ans, a expliqué que le gazoil algérien ne permettait pas, de surcroît, une longue vie des moteurs européens fonctionnant au Diesel. Interrogé pour savoir si le texte d'application, attendu avant la fin mars, allait fixer la liste des pays d'origine de ces véhicules, M. Aït Ali Braham a répondu par la négative, sauf que, fait-il remarquer, les pays européens, et notamment la France, seront les mieux indiqués vu leur proximité géographique. S'agissant du cahier des charges relatif à l'industrie automobile en Algérie, qui devrait être prêt avant la fin avril, il exigera de l'investisseur un taux d'intégration initial de 30 % ainsi qu'un apport initial en capital égal ou supérieur à 30 % de l'investissement, a-t-il dit.

Meriem Benchaouia

## Béjaïa : les résultats des deux cas suspectés sont négatifs

LES RÉSULTATS des prélèvements effectués sur deux personnes admises à l'hôpital après avoir été suspectées d'être atteintes de coronavirus se sont avérés négatifs. C'est ce qu'a annoncé la cellule de communication de la direction du CHU Khellil-Amrane pour rassurer la population à ce sujet. «La Direction générale du CHU de Béjaïa tient à rassurer toute la population de Béjaïa que les résultats des prélèvements relatifs aux deux cas suspectés atteints de coronavirus, acheminés vers à l'Institut Pasteur d'Algérie pour analyse, sont négatifs», lit-on dans le communiqué diffusé à cet effet. Cependant, un numéro vert a été mis à la disposition des citoyens pour donner l'alerte à ce sujet. «En cas de suspicion où pour plus d'informations et conduites à tenir, un numéro vert (034 11 13 36) est mis à votre disposition au niveau de l'unité du SAMU», ajoute-t-on. H. C.

Ammar Belhimer :

# Le Président Tebboune fait de la communication «l'un des piliers de la nouvelle République»

■ Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, fait de la communication «l'un des piliers de la nouvelle République» à travers la création d'un environnement favorable au renforcement du professionnalisme des médias et des journalistes, a affirmé, hier à Alger, le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer.

Par Yanis B.

«Le président Tebboune fait de la communication l'un des piliers de la nouvelle République à travers l'intérêt particulier qu'il accorde au secteur et aux professionnels des médias traditionnels et nouveaux», a-t-il déclaré à l'ouverture de la réunion annuelle des coordinateurs des radios et télévisions arabes. Le ministre a souligné que le programme du président de cette nouvelle met l'accent sur la nécessité de «respecter le droit à l'information et la liberté d'exercice dans le respect des règles éthiques et de la déontologie de la profession», mais aussi sur l'importance de «créer toutes les conditions susceptibles de renforcer le professionnalisme des médias et des journalistes». Rappelant que l'Algérie a fait des «pas importants» dans le domaine du numérique, M. Belhimer a annoncé l'ouverture de plusieurs chantiers pour des réformes majeures en vue de permettre au secteur de suivre les transformations au niveau interne et de se mettre au diapason des nouvelles technologies. Selon le ministre, un intérêt particulier est accordé à la promotion de la communication institutionnelle, à la formation et à la mise à niveau, notamment de la presse électronique et de proximité, ainsi qu'à la finalisation du passage au numérique dans les «plus brefs délais». Il a relevé le contexte particulier dans lequel se tient la réunion, estimant qu'elle intervient alors que «l'Algérie connaît une nou-



velle ère depuis l'élection présidentielle». L'une des caractéristiques de cette nouvelle ère, a-t-il poursuivi, consiste à «œuvrer à la concrétisation du projet d'édification d'une nouvelle République basée sur la bonne gouvernance, la transparence et la démocratie». M. Belhimer a indiqué, à ce propos, que «l'objectif est la conjugaison des efforts pour permettre au secteur de la Communication d'être au service de la promotion des droits de l'homme, des valeurs citoyennes et la réalisation du développement durable». Evoquant l'avancée technologique, le ministre a souligné que celle-ci a, toutefois, ouvert la voie à l'atteinte à la souveraineté des

Etats et a permis aux pays qui détiennent les nouvelles technologies d'instaurer leur suprématie. Cette situation, a-t-il poursuivi, «nous met, nous les Arabes, dans l'obligation de réactiver notre rôle en tant que front uni pour créer et échanger des produits de qualité en vue de sauvegarder notre identité et défendre nos causes». Il a considéré, à ce titre, que cette réunion est «une opportunité pour renforcer la coordination et l'échange d'expériences pour améliorer le contenu et les services de communication qu'offrent les radios et télévisions arabes», réitérant le soutien de l'Algérie pour «toutes les initiatives visant à renforcer les échanges à travers le centre

arabe pour l'échange d'informations et des programmes». «Le volume horaire des échanges radiophoniques en 2019 avait atteint 11 heures, en hausse de 41 % par rapport à 2018», a-t-il précisé, ajoutant que 12 organisations ont bénéficié de ces programmes d'échange et que le taux des échanges à atteint les 60 %. Le ministre s'est félicité, par ailleurs, de la réalisation, en cours, du nouveau siège du Centre arabe d'échange d'informations et de programmes relevant de l'Union de radiodiffusion des Etats arabes (ASBU). «Le nouveau siège sera équipé du nouveau système multi-médias Menos+ qui permettra de renforcer l'échange d'informations télévisées», a-t-il indiqué, estimant que cette nouvelle technologie contribuera au repositionnement arabe sur le plan régional et international dans le domaine de la communication. De son côté, le directeur général de l'Union des radios des Etats arabes, Abderrahmane Souleiman, a annoncé la mise en service, dans les prochains jours, de la plate-forme «Menos+», soulignant que celle-ci permettra la connexion entre les studios de radios grâce à l'Internet Protocol (IP). Il a précisé, à ce propos, que l'échange d'informations avait atteint 15 000 informations, faisant remarquer que la moyenne quotidienne du volume d'échange d'informations télévisées est de 25 heures, alors que celle du volume d'échange d'informations radiophoniques est de 12 heures.

Y. B./APS

## LA QUESTION DU JOUR

## La vraie première économie au monde

Suite de la page une

Le capitalisme n'a qu'un seul moteur en effet : le profit. Le profit est d'autant plus élevé que le coût du travail est bas. Croire que l'épidémie actuelle a ouvert les yeux des capitalistes sur les dangers d'une trop grande dépendance vis-à-vis de la Chine, et que par suite ces mêmes capitalistes n'auraient rien de plus pressé à faire désormais que de relocaliser chez eux, ou alors dans des pays plus proches, la fabrication de produits stratégiques, c'est-à-dire dont dépend la vie même de leurs concitoyens, c'est faire preuve d'une grande naïveté. Les idées de la démondialisation, défendues un temps en France par quelqu'un comme Arnaud Montebourg, semblent soudain pour beaucoup marquées au coin du bon sens. Le ministre français de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire, quoiqu'un indéniable homme de droite, les reprend maintenant ouvertement à son compte. Mieux, il est allé jusqu'à laisser entendre que la décision était déjà prise de réimplanter en France des industries en quelque sorte de première nécessité, toutefois sans donner plus de précision. En fait, par produits stratégiques, on a surtout l'air, du moins en France, d'avoir en vue dans le contexte actuel les médicaments, dont en effet la plupart des composants sont fabriqués en Chine. De sorte qu'il est douteux qu'il soit encore question de relocalisations une fois l'épidémie passée. En tout cas, il faut attendre jusque-là pour mesurer le sérieux des déclarations de ce genre. Mais quand ceux qui les font aujourd'hui ne les oublieraient pas, de toute façon ce ne serait pas à eux d'en décider mais aux capitalistes eux-mêmes, pour qui seul importe le montant du profit à empocher dans l'immédiat. Ce qui est stratégique pour un gouvernement ne l'est pas nécessairement pour eux. Et puis, rien ne dit encore que ce débat n'est pas franco-français et qu'il est condamné à le rester. La France ne peut pas s'engager seule dans une politique en un sens aussi révolutionnaire, quand cette politique serait effectivement celle de ses industriels.

M. H.

## Fruits et légumes

## La hausse des prix se poursuit

Sans aucune explication, les prix des fruits et légumes et autres produits alimentaires poursuivent leur hausse dans plusieurs marchés. La pomme de terre est affichée à 60 DA, les oignons à 80 DA, la courgette à 120 DA et la sardine à 700 DA. Les prix des fruits et légumes et autres aliments sont toujours chers. Depuis des mois, le marché n'arrive pas à se stabiliser. On assiste à une hausse alternativement des produits alimentaires. En effet, un jour c'est le prix de la pomme de terre qui gonfle puis vient le tour des carottes, puis les courgettes ensuite le poulet... et comme d'habitude, les vendeurs ne portent pas le chapeau et rejettent cette hausse des prix sur les grossistes. Pour constater cette hausse, on a fait un tour dans certains marchés de la capitale. À Clauzel, Meissonnier ou même au marché de Bab El Oued, les prix sont très élevés. Chez la majorité des vendeurs, la pomme de terre est affichée au tarif de 60 DA contre 40 DA il y a un mois. La carotte qui n'avait pas franchi les 55 DA durant plusieurs mois, oscille entre 70 et 85 DA le kilo. Idem pour la courgette, qui n'a pas

échappé à la règle de la hausse, elle est cédée au prix de 100 à 130 DA alors qu'il était fixé auparavant à 70 DA et 85 DA. La tomate reste intouchable, affichée à 120 DA le kilo. La salade verte, cette laitue tant demandée et consommée par le citoyen, a connu une hausse car elle est affichée à 120 DA. Les haricots verts à 280 DA. Les oignons sont à 80 DA le kg, les poivrons connaissent aussi une hausse considérable, cédés à 60 DA il y a un moment, ils sont aujourd'hui affichés à 140 DA le kilo. Les navets à 90 DA, le chou-fleur à 100 DA le kilo, le concombre à 120 DA, l'aubergine à 110 DA, les betteraves à 90 DA. Du côté des fruits, la hausse est aussi palpable. En effet, la majorité des prix des fruits ont été augmentés notamment la pomme locale qui est cédée à 290 DA le kilo celle d'importation est à 600 DA qui manque d'ailleurs dans les marchés. La banane qui a connu cette année une flambée historique montant jusqu'à 950 DA le kilo, a vu son prix redescendre jusqu'à 170 DA mais aujourd'hui elle est proposée à 230 DA le kilo. Concernant des fruits saisonniers, la mandarine dont le

prix n'a pas dépassé les seuils de 250 DA durant plusieurs semaines, est proposée à 280 DA le kilo, les oranges à 150 DA. Les fraises sont de retour sur les étals et la majorité des commerçants les proposent à 300 DA. Du côté des viandes, le prix du poulet a connu une réelle baisse ces derniers jours allant de 350 DA, il y a un mois seulement, à 260 DA le kilo. Dans certains marchés comme le marché de Ain Benian, le poulet est proposé à 200 DA le kilo, chose qui fait la joie des citoyens qui se font plaisir. Le prix du poulet a certes baissé mais celui des œufs a gonflé. En effet, il y a une semaine, l'œuf était cédé à 10 DA «l'unité» mais aujourd'hui il est affiché à 15 DA. La viande rouge, qui demeure depuis toujours intouchable, reste fidèle à sa cherté, elle est donc affichée à 1 300 DA le kilo. Du côté des poissons, la sardine, ex-repas des pauvres, qui ne dépassait pas le seuil des 300 DA le kilo est depuis plusieurs mois proposée à 700 DA. Face à cette cherté, les consommateurs n'ont de cesse de se plaindre et réclament une réduction des prix mais sans succès.

Thinhine Khouchi

Sans augmentation de tarifs

# Début aujourd'hui de l'acquittement des vignettes auto

■ L'acquittement des vignettes automobiles pour l'année 2020 débutera aujourd'hui, dimanche 1<sup>er</sup> mars, et se poursuivra jusqu'au 31 mars, sans changement de tarifs par rapport à 2019, a indiqué la Direction générale des impôts.

Par Ghani H.

«**L**a DGI informe les propriétaires des véhicules, que la période légale d'acquittement des vignettes automobiles pour l'année 2020, débutera dimanche 1<sup>er</sup> mars à 8h00 et prendra fin mardi 31 mars 2020 à 16h00», précise l'Administration fiscale, qui signale que «les tarifs des vignettes automobiles pour cette année restent inchangés». Pour les véhicules de tourisme et véhicules aménagés en utilitaires de moins de trois ans, les tarifs varient de 2 000 DA (pour les moteurs Jusqu'à 6 CV) à 4 000 DA (de 7 CV à 9 CV) à 10 000 DA (de 10 CV et plus), indique la DGI. Pour les véhicules compris entre 3 ans et 6 ans d'âge, les tarifs de la vignette sont fixés respectivement à 1 500 DA, 3 000 DA et 6 000 DA. Les véhicules compris entre 6 ans et 10 ans d'âge sont soumis à une vignette dont les tarifs sont respectivement de 1 000 DA, 2 000 DA et 4 000 DA. Quant aux véhicules de plus de 10 ans d'âge, ils sont soumis à une



vignette à 500 DA, 1 500 DA et 3 000 DA. Concernant les véhicules utilitaires et d'exploitation, le prix de la vignette varie entre 6 000 DA, 12 000 DA et 18 000 DA pour les véhicules de moins de 5 ans d'âge, et entre 3 000 DA, 5 000 DA et 8 000 DA pour les véhicules de 5 ans d'âge et plus. S'agissant des véhicules de transport en commun de voyageurs, les tarifs sont fixés à 5 000 DA, 8 000 DA, 12 000 DA et 18 000 DA selon le nombre de siège du véhicule pour ce qui est des moins de cinq ans, et à 3 000 DA, 4 000 DA, 6 000 DA et 9 000 DA pour les véhicules de cinq ans et plus. Pour ce qui est

des véhicules dont l'année de mise en circulation est inconnue, le tarif de la vignette est fixé à 500 DA pour les véhicules de tourisme et à 3 000 DA pour les véhicules utilitaires.

Sont exemptés de la vignette les véhicules à immatriculation spéciale appartenant à l'Etat et aux Collectivités locales (communes-wilayas), les véhicules dont les propriétaires bénéficient de privilèges diplomatiques ou consulaires, les ambulances, les véhicules équipés de matériel sanitaire et les véhicules équipés de matériel de lutte anti-incendie. Les véhicules équipés destinés aux handicapés ainsi que les

véhicules équipés d'un carburant GPL/C ou gaz naturel ou carburant GNC sont également exemptés de la vignette, rappelle la DGI. Les tracteurs et autres engins agricoles, les véhicules à moins de quatre roues (motocyclettes, vélomoteurs...), les engins de travaux publics et les remorques ne sont pas concernés par la vignette, selon la même source.

L'acquittement des vignettes automobiles, disponibles auprès des recettes des Impôts et des bureaux de poste, concernent les propriétaires de véhicules de tourisme, les véhicules utilitaires ainsi que les véhicules de trans-

port de voyageurs, précise la DGI. «Tous les moyens sont mobilisés pour que cette opération se déroule dans de meilleures conditions», affirme la même source. Afin d'éviter les chaînes d'attentes devant les points de vente des vignettes, la Direction des impôts invite les propriétaires des véhicules à ne pas attendre les derniers moments pour s'acquitter de cette obligation. «Toute vignette achetée et non conforme au tarif légal, entraîne le retrait de la carte d'immatriculation qui ne sera restituée qu'après présentation d'une vignette conforme majorée d'une amende de 100 %», signale la DGI qui invite les automobilistes de s'assurer du tarif légal de la vignette avant son acquisition. Par ailleurs, la DGI précise que la carte provisoire de circulation (carte jaune) tient lieu de carte d'immatriculation (carte grise), et que, par conséquent, «la vignette devient exigible dans un délai d'un mois à compter de la mise en circulation du véhicule sur le territoire national». S'agissant des véhicules utilitaires, le tarif des vignettes est fixé selon le Poids Total en Charge (PTC) et non pas selon la charge utile (CU). L'Administration fiscale signale enfin qu'en vertu des dispositions de l'article 308 du Code du Timbre, le défaut d'apposition de la vignette sur le pare-brise du véhicule donne lieu à l'application d'une amende fiscale, égale à 50 % du montant de la vignette. Pour rappel, la vignette automobile a été instaurée en Algérie depuis 1998. Une part de 20% de ses recettes est versée au Trésor public et 80% au Fonds commun des collectivités locales.

G. H./APS

Blida

## Bouinan, ville nouvelle, promesses anciennes

Les habitants de la Ville nouvelle de Bouinan (Est de Blida), qui compte 32 000 unités de logements, sont confrontés à de nombreux problèmes et attendent les solutions promises par les autorités locales «dans les plus brefs délais». Après des années d'attente de logements dotés de toutes les commodités, les nouveaux habitants des différentes cités de cette Ville nouvelle, qui compte encore d'anciens chantiers en cours de réalisation, ont vite été confrontés à plusieurs insuffisances, gâchant leur joie mais aussi leur quotidien, a-t-on constaté sur place. Parmi ces insuffisances, figurent l'absence d'un réseau de gaz naturel à travers nombre de cités, la perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP), le faible éclairage public, ainsi que le non-achèvement des travaux d'aménagement extérieur, ce qui expose leurs enfants au danger, ont déploré les habitants. Désappointés, ils se plaignent,

par ailleurs, de la qualité médiocre des travaux, affirmant avoir dû supporter des coûts de réparation des mois seulement après la réception de leurs appartements.

### Gaz naturel et eau potable, le plus grand problème

A la cité 3 100 logements, les nouveaux habitants continuent, presque une année après, à souffrir de l'absence du réseau de gaz naturel et des difficultés à se procurer du gaz butane. Avec regret et colère, l'un de ces habitants a fait état de «l'étonnement de tous, une fois sur les lieux de constater l'absence d'un service de base comme le gaz naturel dans des logements réputés être dotés de toutes les commodités». Il a déploré, dans ce sens, «la non tenue des "maintes" promesses des responsables de pallier le problème dans les plus brefs délais». Face à cette situation, les habitants ont saisi l'op-

portunité de la visite du wali à des chantiers voisins pour lui faire part de leurs préoccupations, lequel a promis des solutions «prochainement», en coordination avec les services concernés, à l'instar de la direction de distribution d'électricité et du gaz et l'Algérienne des eaux (ADE). Dans ce contexte, le directeur de Sonelgaz, Hocine Madi, s'est engagé au raccordement de la cité au réseau du gaz naturel «dans le délai d'une semaine», précisant que «ce retard s'explique par la problématique de l'endommagement répété des canalisations suite aux travaux encore en cours». Par ailleurs, le wali a promis aux habitants que les travaux d'aménagement extérieur seront lancés dès l'achèvement de l'opération de raccordement au gaz naturel, des promesses que la population espère voir tenues rapidement pour en finir avec ces soucis qui gâchent le quotidien. Les perturbations dans l'alimentation en eau potable (AEP)

constituent un autre problème qui pèse sur les citoyens de plusieurs cités de la Ville nouvelle de Bouinan et qui a amené bon nombre d'entre eux à retarder leur déménagement. A ce propos, des citoyens, agacés par la situation, ont affirmé à l'APS qu'ils n'étaient alimentés en eau potable que «deux heures seulement tous les cinq jours en moyenne». Les problèmes soulevés concernent également l'absence de l'éclairage public, censé être disponible au niveau de ces grandes agglomérations, notamment au vu de l'inexistence de sièges de sûreté, ont-ils ajouté.

### Le wali : Les préoccupations des habitants «objectives» et à la portée de l'administration

Réagissant aux différents problèmes soulevés par les habitants des quartiers de la Ville

nouvelle de Bouinan, le wali de Blida a affirmé qu'il s'agit de «préoccupations objectives que l'administration est en mesure de prendre en charge dans les plus brefs délais». Concernant le problème des perturbations de l'AEP, M. Nocer a promis une solution dans les prochains mois après la finalisation des travaux de réalisation de 8 réservoirs, ajoutant que la cité des 3 100 logements devrait être raccordée au réseau du gaz naturel dans les prochains jours. Quant au manque enregistré en matière d'établissements éducatifs, le wali de Blida s'est engagé à l'ouverture du collège en cours de réalisation à proximité de ce quartier lors de la prochaine rentrée scolaire. En attendant la concrétisation des promesses des responsables, les nouveaux habitants, qui aspirent à vivre dans des quartiers modernes, continuent de subir des insuffisances qui n'existent même pas dans les petites cités.

Hanane D.

Face à la propagation du coronavirus

# Chute des cours des matières premières

■ Les cours mondiaux des matières premières ont chuté durant la semaine écoulée, touchés par la propagation du coronavirus. Le risque s'est de fait démultiplié avec l'émergence de nouveaux pays-sources comme la Corée du Sud, l'Iran et l'Italie.

Par Malek M.

Les prix du pétrole, touchés de plein fouet par une certaine panique face à la propagation du coronavirus, ont encaissé cette semaine leur plus importante chute hebdomadaire depuis 2016 à Londres, depuis 2008 à New York. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison à la même échéance a terminé la semaine vendredi en baisse de 3,2 %, à 50,52 dollars. Il a chuté de 13,6 % sur la semaine. Le baril de référence aux Etats-Unis, le WTI pour livraison en avril, a plongé de 4,9 %, à 44,76 dollars. Sur la semaine il a dégringolé de 16,1 %. Tous deux sont à des niveaux plus vus depuis fin 2018. «Le WTI comme le Brent tombent en réaction à la baisse de la demande en brut, qui ne touche plus seulement la Chine mais l'ensemble du monde désormais», explique Andy Lipow, analyste. Si la Chine était jusque-là l'unique foyer mondial de l'épidémie de pneumonie virale, le risque s'est de fait démultiplié avec l'émergence de nouveaux pays-sources comme la Corée du Sud, l'Iran et l'Italie. Face à ce repli de la demande, l'offre reste abondante sur le marché mondial. La production



PND/R.

américaine de brut reste notamment à son niveau record – les Etats-Unis extrayant en moyenne 13 millions de barils par jour (mbj) depuis plusieurs semaines, ce qui tire un peu plus les prix du baril américain vers le bas que ceux du Brent, estime M. Lipow. Les acteurs du marché se tournent désormais vers les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés, qui doivent se retrouver les 5 et 6 mars à Vienne pour tenter d'apporter côté offre une réponse à la mesure des risques qui pèsent sur la demande. Les 13 membres de l'Opep et dix autres puissances pétrolières, dont la Russie, sont liés depuis fin 2016 par un accord les engageant à limiter leur production afin de soutenir les prix. Une coupe supplémentaire de l'ordre d'un million de barils par jour, comme rapporté par le «Financial Times» jeudi, pourrait rassurer le marché mais seulement «un jour ou deux», a estimé Robert Yawger, analyste. S'ils s'en tiennent à 600 000 barils par jour, comme évoqué précédemment, «cela n'arrêtera pas la chute», a-t-il averti. Et s'ils décident de ne rien changer, «on pourrait voir le prix du baril de WTI glisser sous la barre des 40 dollars», prédit-il.

Les cours du blé et du soja ont de nouveau été lestés vendredi à Chicago par les craintes liées au coronavirus et ses conséquences sur l'économie, tandis que ceux du maïs ont profité d'un petit rebond de fin de semaine. «Clairement, l'épidémie de coronavirus et les conséquences qu'elle pourrait avoir sur l'ensemble de l'économie ou sur l'activité des gens au quotidien pèsent sur l'ensemble des marchés, et le marché des produits agricoles n'y échappe pas vraiment», remarque Bill Nelson, analyste. Faute de certitudes sur l'impact exact de la crise sanitaire, «les investisseurs et courtiers sont en train d'essayer de réduire au maximum les risques et semblent tous se réfugier vers les valeurs sûres comme la dette américaine», ajoute-t-il. Mais cette pression dure depuis plusieurs jours et, «à l'approche du week-end et de la fin du mois, certains ont pu vouloir rééquilibrer un peu leurs portefeuilles», avance M. Nelson pour expliquer le rebond des cours du maïs en fin de séance. Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en mai, le plus échangé, a terminé vendredi à 3,6825 dollars contre 3,6800 dollars à la précédente clôture (+0,07 %). Sur l'ensemble de la

semaine, il s'affiche en baisse de 3,3 %. L'annonce d'une grosse vente de tourteaux de soja américains aux Philippines, dans le système du ministère de l'Agriculture recensant au quotidien les commandes importantes, n'a pas suffi à faire monter les cours de l'oléagineux. Le boisseau de soja pour livraison en mai, le plus échangé, a terminé à 8,9275 dollars contre 8,9500 dollars la veille (-0,25 %). Les prix avaient augmenté au cours des trois séances précédentes, soutenus par l'espoir d'un regain d'exportations alors que circulaient des rumeurs sur de possibles nouvelles taxes à l'exportation en Argentine. Sur l'ensemble de la semaine, le boisseau a perdu 0,7 %. Le boisseau de blé pour livraison en mai, le plus actif, a fini à 5,2500 dollars contre 5,2750 dollars jeudi (-0,47 %). Il a reculé de 4,9 % depuis vendredi dernier. Le cours du nickel a souffert cette semaine, atteignant un niveau plus vu depuis juillet 2019, maintenu sous pression par les inquiétudes d'une demande en berne en Asie frappée par l'épidémie de coronavirus. L'Indonésie, premier producteur de nickel au monde, «essent, elle aussi, l'impact du Covid-19», ont expliqué les analystes Warren

Patterson et Wenyu Yao. «Certaines exportations de nickel et d'acier inoxydable à destination de Chine, d'une valeur totale de 11 milliards de dollars, seront probablement retardées de plusieurs mois», ont-ils ajouté, se référant aux propos d'un ministre indonésien. Le marché du nickel était attendu en déficit en 2020, avertissait néanmoins l'institut Cyclope dans ses prévisions de début d'année, mais de manière plus limitée. Sur le London Metal Exchange (LME), la tonne de nickel pour livraison dans trois mois s'échangeait à 12 170,00 dollars vendredi, contre 12 530,00 dollars le vendredi précédent à la clôture. Les autres matières premières industrielles étaient, elles aussi, à la peine cette semaine : le cuivre valait 5 540,41 dollars la tonne, au plus bas depuis le début du mois. L'aluminium valait quant à lui 1 674,00 dollars la tonne, au plus bas depuis octobre 2016. Même l'or a baissé sur la semaine après avoir atteint lundi un sommet en sept ans, culminant à 1 689,31 dollars l'once. Le métal précieux a été «dopé par la dernière vague d'aversion au risque sur les marchés», avait commenté en début de semaine Joni Teves, analyste. Traditionnellement considéré comme une valeur refuge, l'or a tendance à s'apprécier en période d'incertitudes. Et avec la propagation du coronavirus dans le monde entier et la dégringolade des principales places boursières, qui ont connu leur pire semaine depuis 2008, le contexte était favorable à une envolée du métal jaune. Pour autant, celui-ci n'a pas su conserver ses gains, et s'est affaibli, notamment ce vendredi. «Nous attribuons cela à des ventes forcées visant à compenser les pertes réalisées ailleurs et à couvrir les appels de marge», a expliqué Daniel Briesemann, analyste. Un appel de marge consiste pour un investisseur à apporter des fonds supplémentaires censés couvrir la dépréciation d'une position ouverte sur le marché. Faute de quoi, l'investisseur risque de voir sa position clôturée. Sur le London Bullion Market, l'once d'or valait 1 587,57 dollars vendredi, contre 1 643,41 dollars le vendredi précédent. M. M./APS

Inde

## Les réserves de change atteignent un record de 476 milliards de dollars

Les réserves de change de l'Inde ont continué d'augmenter pour atteindre, jusqu'au 21 février, un nouveau record de plus de 476 milliards de dollars. Selon le supplément statistique hebdomadaire de la Banque de réserve de l'Inde (RBI), les réserves de change globales se sont établies à 476,12 milliards de dollars, contre 476,09 milliards de dollars déclarés le 14 février. Les réserves de change de l'Inde comprennent des actifs en devises étrangères (FCA), les réserves d'or, les droits de tirage spéciaux (DTS) et la position de réserve auprès du Fonds monétaire international (FMI). Sur une base hebdomadaire, la valeur

des réserves d'or du pays a augmenté de 539 millions de dollars pour atteindre 29,66 milliards de dollars, précise la même source. Cependant, les FCA, la plus grande composante des

réserves de change, ont diminué de 490 millions USD pour s'établir à 441,46 milliards de dollars. De même, la valeur du DTS a légèrement baissé de 4 millions de dollars pour s'établir à 1,43

milliard de dollars, tandis que la position de réserve du pays auprès du FMI a chuté de 15 millions de dollars pour atteindre 3,58 milliards de dollars.

Salem K.

Espagne

## L'inflation ralentit en février à 0,9 %

L'INFLATION a ralenti en Espagne en février à 0,9 % sur un an après plusieurs mois de hausse, selon l'estimation provisoire publiée par l'institut espagnol de la statistique «INE». L'inflation était repartie en hausse en octobre après avoir fortement ralenti depuis l'automne 2018 où elle dépassait les 2 %. En janvier, elle avait atteint 1,1 %, selon l'indice des prix à la consommation harmonisé, utilisé comme référence par la Banque centrale européenne (BCE). Le ralentissement de février est dû principalement à «la baisse des prix des carburants et combustibles, par rapport à la hausse enregistrée en 2019 à la même époque», souligne l'INE. Depuis 2003, la BCE vise un niveau d'inflation «inférieur, mais proche de 2 %» en zone euro. Mais malgré son arsenal de mesures de soutien, elle échoue depuis sept ans à ramener l'évolution des prix à ce niveau censé favoriser l'investissement et l'emploi. R. E.

Tizi-Ouzou

# Réception cette année d'environ 200 projets de développement local

■ Près de 200 projets de développement en cours de réalisation à Tizi-Ouzou, destinés à améliorer le cadre de vie des citoyens, seront réceptionnés durant l'année 2020, selon une feuille de route tracée par la wilaya, a-t-on appris de la direction locale de la planification et du suivi budgétaire.

Par Nassima A.

Cette feuille de route a été élaborée et présentée en conseil de wilaya le 11 février courant, sur instruction du wali Mahmoud Djamaa qui a exigé des membres de l'exécutif de wilaya de respecter les engagements de livraison de projets tous secteurs confondus, qu'ils ont formulés dans ce document, a-t-on indiqué. Dans ce document dont une copie a été remise à l'APS, il est prévu, entre autres, la réception dans le secteur de l'éducation de 9 écoles primaires et groupes scolaires, 12 cantines, 3 collèges, 3 demi-pensions, 3 unités de dépistage et de suivi (UDS), 4 lycées, une salle de sport et 4 installations sportives à travers différentes localités. Pour l'enseignement supérieur il est prévu la réception, cette année, d'un total de 4 000 lits dont 2500 (1 000+1 500) au pôle universitaire de Tamda et 1500 à Rhahlia. Quatre centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), trois complexes sportifs à Tadmaït, Yakouren et Makouda, deux salles omnisports à Tizi-Ouzou et Béni Yenni, 5 piscines de proximité à Larbaa N'Ath Irathen, Beni Douala, Ouadhias, Draa El Mizan et Tizgirt, une salle polyvalente à Irdjen et un terrain de football à Souama seront également livrés cette année. Dans le secteur de la santé, il est prévu la réception totale du Centre de lutte contre le cancer de Draa Ben Khedda qui a été ouvert partiellement en jan-

vier 2019, de l'hôpital de 60 lits de Ouadhias et de deux polycliniques à Tamda (Ouaguenoune) et Redjaoua (Tizi-Ouzou). S'agissant de l'amélioration et du renforcement de l'alimentation en eau potable, il est programmé la réception courant 2020 d'un total de 17 projets au profit de 25 localités. Pour le volet assainissement il est notamment prévu l'achèvement des travaux de construction des stations d'épuration de Fréha et Oued Fali et de traitement des zones de glissement de Tizgirt et Azeffoune. La direction de l'environnement a inscrit pour sa part la réception des décharges contrôlées de

Tadmaït et Iferhounene et celle de la Culture l'achèvement des travaux de reconstruction et d'équipement de la salle de cinéma Djurdjura. Selon cette même feuille de route il est aussi programmé l'alimentation, en 2020, de 45 119 foyers en gaz naturel et de 336 foyers en électricité, la livraison de 8 154 logements tous segments confondus dont 1 074 logements publics locatifs (LPL), 400 unités des formules LSP/LPA/FNPOS, 2 272 du segment location vente et Cnep Immobilier, 218 logements promotionnels et 4 190 dans le cadre de l'habitat rural. Cette feuille de route qui engage les



directions locales à la respecter, a été tracée par la wilaya afin d'améliorer la cadence de réalisation des projets inscrits dans le cadre des programmes sectoriels de développement (PSD) pour améliorer le cadre de vie

des citoyens et afin de réduire le montant du programme du reste à réaliser (RAR) de la wilaya cumulé depuis 2010 et qui est de plus de 249 milliards de DA, a souligné le wali Mahmoud Djamaa. N. A./APS

Tissemsilt

## 1,9 milliard DA pour le raccordement des zones rurales aux réseaux de gaz et d'électricité

Une enveloppe financière de l'ordre de 1,9 milliard DA a été accordée dernièrement pour la concrétisation de projets de raccordement des zones rurales aux réseaux de gaz et d'électricité dans la wilaya de Tissemsilt, a annoncé le wali. Alloué au titre de la Caisse de garantie et de solidarité de collectivités locales, ce montant sera mobilisé pour prendre en charge les besoins des zones rurales reculées liés à la fourniture de gaz et d'énergie électrique, a souligné Mahfoud Zekrifa lors d'une émission radio-phonique, indiquant que l'entreprise de distribution de gaz de l'ouest (SDO) lancera bientôt la réalisation de projets reliant ces zones aux réseaux de gaz et d'électricité dont les travaux dureront six mois. D'autre part, M.Zekrifa a révélé que les services de la wilaya ont recensé 136 zones d'ombre à tra-

vers les 22 communes de la wilaya, totalisant environ 22 663 habitants et qui bénéficieront cette année de projets liés à l'approvisionnement en eau potable, l'aménagement de pistes rurales, le revêtement des chaussées et des chemins vicinaux. Concernant le projet de réalisation de 200 logements location/vente du programme AADL2 dans la commune de Théniet El Had qui accuse un retard important, M. Zekrifa a souligné que l'entreprise de réalisation s'est engagée à relancer le chantier, notant que deux mises en demeure ont été faites en raison du retard de la réalisation des travaux. Il a ajouté qu'il a adressé des instructions au chef de daïra de Tissemsilt et au directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) pour fixer la date du 13 avril prochain pour l'annonce de la liste préliminaire des

bénéficiaires de logements publics locatifs du chef-lieu de wilaya. Le travail de la commission de daïra d'examen des dossiers de logements sociaux a atteint un stade très avancé dans l'établissement de la liste des bénéficiaires de 80%". Le wali a également fait savoir que les autorités de wilaya ont fixé des priorités dans leur plan d'action où le secteur de l'habitat vient en tête avec 7.700 logements en cours de réalisation qui seront livrés cette année. Le deuxième volet des priorités est l'investissement qui est confronté au problème de la nature juridique des assiettes foncières, la plupart forestières ou agricoles, a-t-il évoqué, déclarant qu'*on ne peut pas concrétiser des investissements importants dans une zone d'activités à Tissemsilt couvrant seulement une superficie de 14 hectares*». R. S.

Relizane / Zone industrielle de Sidi Khettab

## Annulation de 90 actes de foncier destinés à l'investissement

Les arrêtés de 90 assiettes destinées à la réalisation de projets d'investissement dans la zone de Sidi Khettab (25 km au nord de Relizane) ont été annulés dernièrement, a-t-on appris du directeur de l'industrie et des mines. Abdesslem Ghanam a

indiqué que les décisions d'annulation ont été prises par la commission de wilaya chargée du suivi de la réalisation des projets, dans le cadre de l'accompagnement des investisseurs à toutes les étapes, signalant que l'annulation a été appliquée

conformément aux lois relatives à l'assainissement du foncier industriel accordé dans le cadre de la concession. La commission précitée, présidée par le wali, a précédemment adressé des mises en demeure aux bénéficiaires concernés, avant

d'entamer des procédures visant à la récupération du foncier industriel inexploité, a-t-il fait savoir. M. Ghanam a attribué les décisions d'annulation du foncier industriel au non règlement de la situation des dossiers administratifs à la direction des

domaines, ainsi que la non acquisition de certains des investisseurs d'actes de concession et de permis de construire, alors que d'autres décisions d'annulation sont dues au retard de certains bénéficiaires à concrétiser leurs projets. La commission de wilaya chargée du suivi et de l'accompagnement de la réalisation des projets œuvre à surmonter les difficultés rencontrées par les investisseurs lors des différentes étapes de la concrétisation de leurs projets d'investissement, a affirmé M. Ghanam. La wilaya de Relizane dispose de deux zones industrielles, l'une à Sidi Khettab (500 hectares) et l'autre à Balassel Bouzegza (225 ha), ainsi que 13 zones d'activité dans différentes communes de la wilaya, selon la Direction de l'industrie et des mines. O. Y.

El-Oued

## Installation de 80 transformateurs électriques avant l'été

Quatre-vingt transformateurs électriques devront être installés à travers la wilaya d'El-Oued avant juin prochain, afin d'améliorer le réseau de distribution en prévision de la période des chaleurs estivales et des pics de consommation, a-t-on appris auprès de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Ce programme entre dans le cadre du plan d'investissement de l'entreprise visant à améliorer la qualité du réseau au niveau des zones d'habitation connaissant des perturbations en été du fait de la forte demande, a précisé le chargé de communi-

cation, Habib Meslem. Au moins 24 de ces postes transformateurs et 48 km de réseaux de basse et moyenne tension ont été réalisés jusqu'ici, soit 30% du projet portant sur un total de 244 km (basse et moyenne tension) destinés au raccordement des transformateurs, a-t-il ajouté. Aussi, pour renforcer le réseau électrique aérien et le raccordement des départs de haute tension, les travaux ont été lancés pour 64 opérations programmées sur un linéaire de 59 km, et 26 de ces opérations (7 km) ont été finalisées, d'après la même source. De plus, pour alléger la pres-

sion sur le réseau de distribution au niveau de cinq communes (Hassani Abdelkrim, Hassi-Khelifa, Robbah, Kouinine et Djamaâ), les travaux ont été lancés pour cinq départs de haute tension (30 kilovolts) sur un linéaire de 77 km, et ont atteint un taux d'avancement de 30 pourcent. La wilaya d'El-Oued recense 215 779 clients au réseau d'électricité en 2019, en hausse de 7% par rapport à l'année l'ayant précédée, et Sonelgaz y a vendu 212 mégawatts de cette source d'énergie en 2019, en hausse de 11,5% par rapport à l'année 2018, fait savoir M.Meslem. F. K./APS

Algérie/Tunisie

# Djerad félicite le nouveau Chef du gouvernement tunisien pour sa prise de fonctions

■ Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a félicité, vendredi, dans un entretien téléphonique, Elyes Fakhfakh, à l'occasion de sa nomination au poste de Chef du gouvernement tunisien, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Par Hania F.

Lors de cet entretien, «le Premier ministre a présenté ses chaleureuses félicitations à son homologue tunisien à l'occasion de sa nomination à la tête du gouvernement», précise le communiqué. «S'accordant, par ailleurs, sur l'excellence des liens de fraternité et de solidarité qui unissent les deux pays, les deux responsables ont procédé à un échange de vues sur les voies et moyens de développer davantage les relations bilatérales, en affirmant leur volonté commune de leur insuffler une nouvelle dynamique», note la même source. Le nouveau Chef du gouver-

nement tunisien a officiellement pris ses fonctions vendredi lors d'une cérémonie de passation de pouvoirs avec le gouvernement sortant de Youssef Chahed. «Il faut commencer immédiatement le travail pour répondre aux attentes du peuple tunisien, en s'appuyant sur les réalisations accomplies par les gouvernements qui se sont succédé», a-t-il déclaré. Le nouveau gouvernement tunisien a été investi jeudi de la confiance de l'Assemblée des représentants du peuple après plusieurs semaines de concertations et négociations pour sa formation, ce qui lui ouvrira les portes pour se pencher sur la réalisation de son plan d'action. H. F./APS



## Sahara occidental Brahim Ghali réitère son appel à l'ONU à assumer ses responsabilités

Le président de la République sahraoui, Brahim Ghali, a réitéré jeudi son appel aux Nations unies et au Conseil de sécurité à «assumer l'entière responsabilité» pour permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination au moment où l'ONU n'a toujours pas nommé un nouvel Envoyé personnel du secrétaire général pour le Sahara occidental. Le président de la République sahraouie, Secrétaire général du Front Polisario, a, dans son discours officiel lors des célébrations du 44<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) dans la wilaya de Smara dans les camps des réfugiés sahraouis, réitéré que «le Front populaire de libération de la Segouia El Hamra et de Rio de Oro (Polisario) ne pouvait être impliqué dans aucun effort qui ne respecte pas pleinement les droits sacrés du peuple sahraoui à l'autodétermination, comme tous les peuples et pays coloniaux».

Il a ajouté que «le peuple sahraoui est déterminé à défendre ses droits légitimes par tous les moyens garantis par la légitimité internationale», appelant la communauté internationale à «assumer ses responsabilités» face à la poursuite des provocations de l'occupant marocain qui pourraient conduire, a-t-il dit, à «une confrontation militaire».

Le SG du Front Polisario a, en outre, saisi l'occasion de la célébration de la proclamation de la RASD pour appeler «une nouvelle fois» les Nations unies et le Conseil de sécurité en particulier à «assumer l'entière responsabilité» afin de mettre un terme à toutes ces pratiques (de l'occupant marocain), notamment la violation flagrante et continue par le Maroc du cessez-le-feu et

de l'Accord militaire n° 1. Le président sahraoui a encore exhorté l'ONU à «exercer la pression nécessaire pour appliquer immédiatement la Charte et les résolutions des Nations unies» en tête desquelles l'indépendance des pays colonisés, et à permettre à la Minurso (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental) d'accomplir la tâche pour laquelle elle a été créée».

«Il est temps de mettre fin aux souffrances du peuple sahraoui qui a fait preuve de beaucoup de patience et de persévérance», a-t-il dit dans le même contexte.

Les cérémonies officielles commémorant le 44<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) ont commencé jeudi dans les camps de Smara en présence de membres du secrétariat national du Front Polisario, du gouvernement sahraoui et des délégations étrangères de plus de 20 pays.

Si l'anniversaire de la RASD intervient sur fond d'intensification par les forces marocaines de leurs mesures répressives dans les territoires sahraouis occupés, l'Union africaine (UA) et l'ONU ont de leur côté réitéré récemment leur attachement à la légalité internationale au Sahara occidental et à l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui.

Se félicitant de cette position, la RASD et le Front Polisario rappellent que le règlement juste, permanent et définitif, du conflit au Sahara occidental, ne saurait se réaliser sans l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément à la légalité internationale qui classe la question du Sahara occidental dans son cadre légal

en tant que question de décolonisation. Les Sahraouis, par la voix de leur représentant unique et légitime le Front Polisario, rappellent à chaque fois qu'«ils n'accepteront plus de tergiversations, ni de dépassements de la part de l'occupant marocain qui sévit en toute impunité».

### Les Sahraouis dans l'attente de la nomination d'un successeur à Horst Köhler

Le 44<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation de la RASD intervient alors que les négociations politiques sur le règlement du conflit du Sahara occidental sont à l'arrêt depuis la démission, en mai 2019, de l'ancien Envoyé personnel Horst Köhler, à qui l'ONU n'a toujours pas nommé de successeur afin de pouvoir relancer le processus de règlement politique, et au moment où le Front Polisario, représentant légitime du peuple sahraoui, est dans l'attente de la désignation d'un nouvel émissaire.

L'ancien président allemand Köhler a réussi durant ses vingt mois de médiation à insuffler une nouvelle dynamique au processus de paix de l'ONU en tenant deux tables rondes à Genève.

Cependant, M. Köhler n'a pas échappé à des obstacles, comme son prédécesseur Christopher Ross, l'empêchant de mener à terme sa mission de médiation. Avec son départ, la question du Sahara occidental aura consommé quatre médiateurs après les deux américains James Baker et Christopher Ross et le Hollandais Peter Van Walsun.

En réponse à de multiples appels à accélérer la nomination d'un nouvel envoyé personnel pour le Sahara occidental, le Secrétaire général de l'ONU,

Antonio Guterres, avait assuré qu'un processus de sélection était en cours pour nommer un successeur de Horst Köhler, ajoutant que «l'ONU reste pleinement déterminée à aider les parties à trouver une solution politique au Sahara occidental». Une solution «qui soit juste, acceptable pour tous et, surtout, qui mettra un terme à ce conflit qui dure depuis trop longtemps».

L'ex-émissaire de l'ONU, Horst Köhler, démissionnaire en mai pour raison de santé, «a pu rétablir une dynamique et un élan pour le processus politique, via des tables rondes ayant réuni le Maroc, le Front Polisario, ainsi que l'Algérie et la Mauritanie comme pays observateurs», avait souligné Antonio Guterres dans un rapport début septembre dernier remis au Conseil de sécurité. Après une longue interruption du dialogue, deux tables rondes ont été réunies en Suisse, en décembre et mars, les parties

sans cependant aboutir à une percée significative. «Il est essentiel que cet élan ne soit pas perdu», a ajouté Guterres.

En octobre, et après s'être plaint du retard dans la nomination d'un nouvel envoyé personnel au Sahara occidental, le Polisario avait condamné les «conditions imposées» par le Maroc dans l'opération de désignation d'un remplaçant à Horst Köhler. Et d'assurer, dans une lettre à Antonio Guterres, que le mouvement «n'acceptera pas que le processus de paix sous l'égide des Nations unies, y compris la désignation du nouvel envoyé personnel du secrétaire général, soit otage des conditions préalables du Maroc, qui rejette la légalité internationale».

«Le retard dans la nomination d'un nouvel envoyé personnel a paralysé le processus politique», a déploré pour sa part le président Brahim Ghali.

Dalil Y.

Libye

### L'ONU condamne la poursuite des bombardements sur l'aéroport de Mitiga à Tripoli

LA MISSION d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) a «fermement condamné» vendredi la poursuite des bombardements pour la troisième journée consécutive sur l'aéroport de Mitiga, le seul fonctionnel de la capitale libyenne, Tripoli. «Ces violations surviennent au moment où les Libyens s'efforcent avec les Nations unies de trouver les moyens afin de mettre fin aux combats, trouver des solutions définitives à la crise libyenne et pour mettre un terme aux souffrances du peuple libyen qui s'aggravent chaque jour», a indiqué la Manul sur son compte Twitter. Des médias ont rapporté, auparavant, que plusieurs roquettes ont visé vendredi différents secteurs de Tripoli, y compris le seul aéroport fonctionnel de la capitale libyenne, blessant au moins une personne et provoquant des dégâts matériels. Les tirs ont visé les quartiers d'al-Hadaba al-Khadra, Soug el-Joumaa et Abou Slim, dans la banlieue sud-est de Tripoli, selon des témoins oculaires cités par les médias. Jeudi, l'aéroport de Mitiga avait déjà été fermé au trafic aérien pendant quelques heures à cause de «bombardements continus» depuis mercredi, selon les autorités aéroportuaires.

Mahi Y./APS



## Afghanistan

# Pompeo à Doha pour la signature d'un accord inédit avec les talibans

■ Le secrétaire d'État, Mike Pompeo, est arrivé hier à Doha pour assister à la signature d'un accord historique entre les États-Unis et les talibans qui ouvrira la voie à un retrait des troupes américaines d'Afghanistan et à des négociations de paix inédites.

Par Rosa C.

Le texte négocié pendant un an et demi au Qatar doit être signé vers 12h45 GMT par le négociateur de Washington, Zalmay Khalilzad, et le chef politique des talibans, Abdul Ghani Baradar. Cet accord, qui n'est pas un accord de paix à proprement parler, doit permettre d'amorcer un retrait des forces américaines, après 18 ans de guerre en Afghanistan. Vendredi, le président Donald Trump a exhorté les Afghans à «saisir la chance de la paix». «Si les talibans et le gouvernement afghan parviennent à respecter leurs engagements, nous aurons une voie toute tracée pour mettre fin à la guerre en Afghanistan et ramener nos soldats à la maison». Les autorités afghanes, elles-mêmes aux

prises avec les divisions nées d'une élection présidentielle contestée, ont jusqu'ici été tenues à l'écart de ces pourparlers directs sans précédent. «Nous sommes à l'orée d'une opportunité historique pour la paix», avait assuré Mike Pompeo. L'ancien chef des talibans, les insurgés afghans, Sirajuddin Haqqani, avait affirmé dans le «New York Times» que «tout le monde» était «fatigué de la guerre». «Il y a tellement de spéculations sur le contenu de l'accord», dit Andrew Watkins, de l'organisation de prévention des conflits International Crisis Group. «On connaît les grandes lignes mais on ne sait même pas avec certitude si tous les termes de l'accord seront rendus publics». Ces contours sont connus depuis septembre, lorsque sa signature, imminente, a été brusquement

annulée par Donald Trump qui avait invoqué la mort d'un soldat américain dans un énième attentat à Kaboul. Cette fois, les belligérants se sont entendus sur une période d'une semaine de «réduction de la violence», globalement respectée sur le terrain, et qui prend fin ce hier. Sauf incident de dernière minute, les négociateurs américains, menés par Zalmay Khalilzad, pourront signer ce pacte que le président américain brandira pour clamer, en campagne pour sa réélection dans huit mois, qu'il a tenu une de ses promesses phares: mettre fin à la plus longue guerre des États-Unis. Les termes du marché conclu entre les ennemis est le suivant: l'armée américaine va commencer à se retirer d'Afghanistan, une revendication-clé des talibans, qui en contrepartie s'engageront à bannir tout acte de terrorisme depuis les territoires qu'ils contrôlent et à entamer de véritables négociations de paix avec le gouvernement de Kaboul avec lequel ils refusaient jusqu'ici de parler. Malgré les critiques de certains observateurs qui estiment qu'elle



PH. > D. R.

conçède trop pour trop peu, l'administration Trump assure que les garanties fournies par les insurgés répondent à la raison première de l'intervention américaine, lancée en représailles aux attentats du 11-Septembre 2001 ourdis par Al-Qaïda depuis l'Afghanistan alors dirigé par les talibans. Dans un premier temps, les Américains devraient ramener leurs troupes d'environ 13 000 soldats aujourd'hui à 8 600 dans les prochains mois. Le calendrier et l'ampleur des retraits ultérieurs demeurent plus vagues, même si M. Trump n'a pas fait de mystère sur le fait qu'il

veut «ramener les gars à la maison» et «mettre fin aux guerres sans fin». Washington insiste toutefois pour assurer que le retrait sera progressif et conditionnel au respect des engagements des talibans. Quelque 30 pays devraient être représentés à Doha, mais pas le gouvernement afghan qui a toutefois dépêché une petite délégation pour une «première prise de contact» avec les talibans. Parallèlement, selon des médias afghans, les États-Unis organiseront une cérémonie avec le gouvernement afghan à Kaboul, également hier après-midi.



## Commentaire

### Menace

Par Fouzia Mahmoudi

Avec la guerre en Syrie, la Turquie, ou plus exactement le mégalomane Recep Tayyip Erdogan, a trouvé une occasion en or pour faire du chantage à l'Europe, à laquelle il n'a jamais pardonné le rejet de l'adhésion de son pays à l'Union européenne. Avec la guerre et ses millions de déplacés qui tentaient de chercher refuge en Occident, Erdogan a trouvé un argument de poids pour forcer les Européens à lui verser une «rançon» de plusieurs milliards d'euros en échange de la rétention des réfugiés hors des frontières de l'UE. Il a aussi utilisé la tragique situation de millions de victimes de la guerre pour se permettre de provoquer et même insulter plusieurs dirigeants européens à de nombreuses reprises sachant qu'ils avaient trop besoin de lui pour faire barrière pour s'en offenser. Mais aujourd'hui, le président turc recommence à se faire menaçant et se fait rappeler à l'ordre. L'Union européenne attend d'Ankara un «respect de ses engagements» pris dans le cadre du pacte migratoire conclu en 2016, a déclaré vendredi la Commission, réagissant à des propos d'un haut responsable turc évoquant la menace de laisser passer les migrants vers l'Europe. «De notre point de vue, l'accord (...) tient toujours et nous attendons de la Turquie qu'elle respecte ses engagements», a déclaré un porte-parole, Peter Stano, lors d'un point de presse quotidien. Ankara a réclamé le soutien de la communauté internationale après la mort d'au moins 33 soldats turcs dans des frappes du régime de Damas soutenu par Moscou. Pour obtenir cet appui, un haut responsable turc a brandi la menace d'un nouvel afflux de migrants vers l'Europe. Mais la Commission n'a reçu aucune notification officielle de la part des autorités turques en ce sens, a poursuivi le porte-parole, qui a précisé que l'UE était en train d'évaluer la situation en ce qui concerne les mouvements de réfugiés. En mars 2016, la Turquie et l'Union européenne ont conclu un pacte migratoire controversé qui a fait chuter drastiquement le nombre de passages vers la Grèce. Ce pacte prévoit notamment en échange d'une aide financière, le renvoi systématique des migrants vers la Turquie, et des mesures de la part d'Ankara pour éviter que de nouvelles routes migratoires ne s'ouvrent au départ de son territoire vers l'UE. Mais Athènes et l'UE ont noté une hausse des arrivées ces derniers mois. Ankara menace régulièrement de ne pas respecter l'accord, réclamant davantage d'aide européenne pour faire face à la catastrophe humanitaire à Idlib, où près d'un million de personnes ont fui les bombardements pour se réfugier pour la plupart près de la frontière turque. Reste à savoir si les Européens continueront à payer toujours plus pour se protéger d'un flot incessant de migrants ou si les autorités européennes fatiguées d'être sous la coupe d'Erdogan finiront par trouver des moyens alternatifs pour régler ce problème car même en payant la Turquie, les réfugiés trouvent toujours un moyen pour se frayer un chemin jusque dans les pays d'Europe. F. M.

## Russie

### L'opposition défile contre Poutine

Des centaines de partisans de l'opposition russe se sont rassemblés hier pour protester contre les réformes constitutionnelles voulues par le président Vladimir Poutine et en mémoire de l'opposant Boris Nemtsov, assassiné il y a cinq ans aux pieds du Kremlin. Il s'agit de la première manifestation d'ampleur depuis l'annonce de la vaste révision constitutionnelle voulue par le président russe et depuis le mouvement de protestation en faveur d'élections libres qui a secoué Moscou à l'été 2019 et qui avait été fermement réprimé par les autorités. Elle commémore également la mort de Boris Nemtsov, l'une des principales voix anti-Poutine jusqu'à son assassinat en février 2015. Cinq exécuteurs ont été condamnés, mais le commanditaire est resté introuvable. A Moscou, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées en début de manifestation avec des portraits de Boris Nemtsov et des pancartes «Non à la guerre» ou portant des citations de l'opposant défunt. «Je suis contre les changements constitutionnels. Je veux que le pouvoir puisse être changé et je ne veux pas que nous ignorions le droit international», a déclaré l'une des participantes, Albina Poukhova, 54 ans. A Saint-Pétersbourg (nord-ouest), près de 2 000 personnes ont défilé dans le centre de la deuxième

ville de Russie jusqu'au monument aux victimes des répressions politiques. «Il s'agit, de fait, de la seule possibilité de dire que nous sommes contre ce qui se passe dans le pays et contre l'État policier», a affirmé Galina Zouiko, 55 ans. Un autre manifestant, Ivan Krasko, a dit «vouloir vivre normalement»: «Pourquoi nous interdit-on tout? Pourquoi le gouvernement cache des choses à ses citoyens?» «Le Kremlin va regarder combien de gens participent à la marche pour Nemtsov. De cela dépendra avec quel niveau de cynisme ils continueront l'opération destinée à maintenir Poutine au pouvoir», a écrit mardi sur Twitter l'opposant numéro 1 au Kremlin, Alexei Navalny, appelant ses partisans à rejoindre le défilé. Autorisée par les autorités, la marche est la première manifestation d'importance depuis que Vladimir Poutine a annoncé une révision constitutionnelle qui renforcera plusieurs prérogatives du président et musclera le rôle du Conseil d'État, un organe jusqu'alors consultatif. Pour beaucoup d'analystes, Vladimir Poutine organise avec cette réforme l'après-2024, en se laissant le maximum de portes ouvertes pour préserver son influence et pérenniser le système qu'il a bâti en 20 ans au pouvoir, alors qu'il doit quitter les fonctions présidentielles puis-

qu'il ne pourra pas se représenter. Selon un récent sondage du centre indépendant Levada, seul 25% des Russes sont prêts à voter en faveur des changements constitutionnels voulus par Vladimir Poutine, tandis que 65% disent ne pas comprendre ce qu'ils signifient. Les sondés sont plus divisés que jamais sur l'avenir du président: 44% veulent le voir quitter le pouvoir après 2024, 45% veulent le voir rester. L'assassinat par balles de Boris Nemtsov en février 2015 avait provoqué une onde de choc dans la société russe comme à l'étranger, les appels à retrouver les auteurs et les commanditaires se multipliant sur fond de soupçons d'implication des autorités russes. L'opposant, qui incarnait la génération des jeunes réformateurs des années 1990, avait servi dans le gouvernement de Boris Eltsine (1991-1999) avant de devenir un virulent critique du président Vladimir Poutine. Il préparait au moment de sa mort une enquête sur l'implication de l'armée russe dans la guerre dans l'est de l'Ukraine, qui a fait plus de 13 000 morts depuis son déclenchement en 2014. En 2017, cinq hommes originaires des républiques russes de Tchétchénie et d'Ingouchie ont été condamnés pour son meurtre à des peines de 11 à 20 ans de prison.



«Papicha» de Mounia Meddour

# Film algérien censuré en Algérie, primé aux César

■ La 45<sup>e</sup> cérémonie des César a mis à l'honneur le film «Les Misérables» avec trois trophées. Organisé vendredi soir à la salle Pleyel à Paris, cet événement était marqué par une grande polémique, à savoir la récompense de Roman Polanski. Cette édition qui est passée par des moments inoubliables, a vu la distinction de Lyna Khoudri et Mounia Meddour pour le film «Papicha», un long métrage censuré en Algérie.

Par Abia Selles

Le long-métrage «Papicha», censuré en Algérie, remporte deux prix lors de la 45<sup>e</sup> édition des César, organisée vendredi soir à la salle Pleyel, à Paris. En effet, la réalisatrice algérienne Mounia Meddour a remporté le César du meilleur premier film et Lyna Khoudri a remporté le César du meilleur espoir féminin. Ce film qui est censuré en Algérie continue de représenter le pays dans les différents événements internationaux et remporter des prix importants. «Il m'a fallu énormément de courage pour me décider à raconter cette histoire personnelle, qui est douloureuse aussi mais qui était nécessaire. C'est un témoignage important du combat des femmes en Algérie, du combat des femmes de façon générale», a déclaré Mounia Meddour en recevant son prix. «Merci de nous remercier de l'autre côté de la Méditerranée. Et je dirais One, two, three, viva l'Algérie!», a-t-elle ajouté. «Merci au Festival de Cannes, à Thierry Frémaux, qui a



permis au film de vivre comme il vit aujourd'hui». Par contre, Lyna Khoudri n'a pas trouvé les mots pour exprimer sa joie par ce prix. Très émue, elle a remercié toutes les personnes qui ont participé à ce film et ceux qui l'ont encouragée. Remarqué en mai au Festival de Cannes, dans la sec-

tion «Un certain regard», puis récompensé par trois prix au Festival du film francophone d'Angoulême, «Papicha» raconte l'histoire de Nedjma. Cette étudiante qui habite une cité universitaire dans les années 90, rêvait de devenir styliste de mode. Alors que la situation politique se

dégrade – affiches placardées en dehors puis dans la cité universitaire, filles en hijab intervenant pendant les cours puis dans les chambres, actes de violence –, cette jeune fille, qui refuse la terreur islamiste, décide de braver les interdits en organisant un défilé de mode. Il faut savoir que

malgré toutes les récompenses internationales qu'il a pu avoir, le film est toujours censuré en Algérie. La cérémonie de remise des prix n'as pas été calme après qu'Emmanuelle Bercot et Claire Denis ont annoncé la récompense du réalisateur Roman Polanski pour son film «J'accuse». Dans la salle, le silence règne. Applaudissements inaudibles et quelques huées résonnent. Alors que les deux remettantes quittent la scène hâtivement, la caméra se braque sur Adèle Haenel, qui à l'annonce du vainqueur décide de se lever et de quitter brusquement la salle Pleyel. Il semblerait que la jeune comédienne ait protesté en s'écriant : «La honte!». Très vite, une nuée d'actrices lui ont emboîté le pas et ont quitté l'enceinte de la salle Pleyel. Cette édition était présidée par l'actrice Sandrine Kiberlain, avec l'humoriste Florence Foresti en maîtresse de cérémonie. En tête des nominations, «J'accuse», de Roman Polanski, est reparti avec trois César, dont celui du meilleur réalisateur. «Les Misérables», de Ladj Ly, a lui aussi raflé trois César, dont celui du meilleur film. «La Belle Époque», de Nicolas Bedos, a remporté également trois César. A. S.

Prévue pour les 28 et 29 mars prochain

## Rencontre nationale sur les coopératives théâtrales

Une rencontre nationale sur les coopératives théâtrales, à la lumière des «nouvelles lois» régissant cette pratique dans les théâtres publics et privés, sera organisée les 28 et 29 mars à Alger, indique un communiqué du ministère de la Culture.

Organisée parallèlement au Festival national du théâtre professionnel, ouvert à toutes les

coopératives et troupes indépendantes, la rencontre constituera une occasion pour les participants de débattre des sujets relatifs aux volets juridique et économique, organisationnel et de formation des établissements de théâtre, ajoute le communiqué.

Le Conseil des ministres avait approuvé, dimanche dernier, lors

de sa réunion périodique à Alger, sous la présidence du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, un exposé présenté par la ministre de la Culture, Malika Bendouda, sur le développement du secteur de la Culture et de l'Industrie cinématographique.

L'exposé présenté par la ministre Bendouda porte sur une

analyse détaillée de l'état du secteur et propose une stratégie de son développement pour la période 2020-2024, basée sur trois axes, l'éducation à apprécier l'art et la pensée, la restructuration des théâtres régionaux et le lancement de petits théâtres communaux et le perfectionnement des formateurs et encadreurs. F. H.

Cinéma

## La série «Friends» est de retour

La série culte «Friends» a fait le bonheur de millions de téléspectateurs durant 10 saisons. Aujourd'hui, ses fans se réjouissent à l'annonce d'un comeback officialisé. C'est au travers d'un épisode spécial prévu en mai 2020 que les 6 amis new-yorkais reviendront sur les écrans. C'est à l'initiative de la

chaîne HBO et pour faire la promotion du service de streaming HBO+ que la réunion tant attendue se fera.

HBO+ a ainsi acquis les droits de streaming de «Friends» pour les 5 prochaines années pour pas moins de 450 millions de dollars, là où Netflix avait les pleins pouvoirs jusque-là.

Si l'on sait peu du synopsis de cet épisode spécial ou de sa longueur, on sait déjà que les acteurs principaux reprendront tous du service, dont Jennifer Aniston. Les acteurs, un temps réticents, ont finalement tous donné leur accord pour remplir et ce, contre un beau chèque de 3 millions de dollars chacun.

Enfin, pour finir de rassurer les fans, c'est les scénaristes originiaux, à savoir Martha Kaufman et David Crane, qui seront derrière ce tout dernier épisode de la série. Créée en 1995, l'épisode viendrait ainsi célébrer les 25 ans d'une série appelée à toucher toutes les générations. R. C.

Dépôt des œuvres avant le 31 mars

## Appels à la candidature pour le Prix Ali-Maâchi

Le ministère de la Culture annonce l'organisation d'un concours national pour l'obtention du «Prix Ali-Maâchi» de son Excellence Monsieur le Président de la République, pour les jeunes créateurs. Les candidats de moins de 35 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2020, voulant participer à ce concours dans l'une des disciplines ci-après, sont invités à déposer leurs dossiers, au niveau des directions de culture de wilaya, des maisons de la cul-

ture, ou le ministère de la Culture avant le 31 mars 2020. Les dossiers doivent être déposés dans des enveloppes fermées comportant la mention :

Prix Ali-Maâchi 2020

Ministère de la Culture

Les dossiers doivent comporter impérativement une demande de participation, un énoncé des œuvres du candidat et des titres, s'il y a lieu, cinq exemplaires de l'œuvre présentée au concours, un extrait de naissance, une

copie de la carte d'identité nationale, une fiche technique du projet et une attestation sur l'honneur de la paternité de l'œuvre légalisée à l'APC. Il faut savoir que tout candidat ne peut participer qu'avec une seule œuvre et uniquement dans une seule discipline. Les dossiers incomplets seront déclarés irrecevables. Le prix est décerné aux trois premiers lauréats dans chaque discipline et comprend un certificat de mérite et une récompense

pécuniaire. Les disciplines couvertes par le prix sont les œuvres littéraires (roman, poésie, œuvre écrite de théâtre), œuvres artistiques (Les œuvres musicales, les arts lyriques et chorégraphiques, les arts cinématographiques et audiovisuels, œuvre dramatique théâtrale (interprétation, mise en scène...), les arts plastiques et visuels (peinture, sculpture, design...), toutes les œuvres doivent être remises dans des CD. R. C.

### AGEND'ART

**Restaurant Marmita (rue Errazi, Oran)**

**Jusqu'au 5 mars :**

Exposition de photographies de rue intitulée

«Chawari3» (Les rues) dans le cadre de la 8<sup>e</sup> édition des journées de la photo d'Oran.

**Musée d'art moderne d'Oran**

**Jusqu'au 4 mars :**

Exposition «Entre mer et terre», de l'artiste espagnol Julio Lozano Pizzano.

**Galerie d'art de l'hôtel Sofitel (El-Hamma, Alger)**

**Jusqu'au 13 mars :**

Exposition collective de peinture par les artistes de l'atelier Mira Naporowska (25 artistes peintres femmes).

**Galerie d'art Le Paon (Centre des arts de Riadh El-Feth)**

**Jusqu'au 15 mars :**

Exposition collective de peinture «Lumières d'Algérie», avec les artistes Mayuka Wakai (Japon), Moncef Guita,

Abdelhadi Talbi, Hachemi Ameur, Djazia Cherrih, Mejda Ben, Ahmed Chihabi, Ilyes Belkaïd, Sofiane Dey, Amel Dekar, Salah-Eddine Laloui, Nouicer Nedjm, Zoulikha Rediza et Ahmed Zerib.

**Galerie d'art de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih**

**Jusqu'au 10 mars :**

Exposition «Inspiration» de l'artiste-peintre Fatma-Zohra Bouaouni.



USMA- MCA

## Les Rouge et Noir à l'amende

L'USM ALGER a écopé d'une amende de 350 000 DA, pour avoir commis trois infractions au règlement, lors du grand derby algérois, perdu lundi dernier contre le MC Alger (1-0), a annoncé jeudi soir la Ligue de football professionnel (LFP). «L'USM Alger écope d'une amende de 200 000 DA pour utilisation et jet de fumigènes, 100 000 DA pour n'avoir pas exposé un panneau de la LFP et

50 000 DA pour la panne du tableau d'affichage» a détaillé la commission de discipline de la LFP. Côté MC Alger, la LFP a annoncé que l'entraîneur des gardiens, Fouad Cheriet, devra comparaître devant la commission de discipline le lundi 2 mars prochain, à 11h00, au moment où son équipe écope d'une amende de 100 000 DA, «pour utilisation et jet de fumigènes».

## Tournoi UEFA Assist U16 L'EN bat la Lituanie

LA SÉLECTION nationale de football des U16 a battu son homologue de Lituanie, sur le score d'un but à zéro, (mi-temps 0-0), jeudi pour le compte du tournoi Uefa Assist des U16 (Uefa Development Tournament Under 16), qui se poursuit à Tirana en Albanie. Les coéquipiers du gardien Laroussi, aligné pour la première fois depuis le début du tournoi à la place de Benmengouche, ont dominé la première période, sans pour autant réussir à concrétiser leur ascendant. Il fallait attendre la seconde mi-temps pour assister à l'unique but de la partie, par l'intermédiaire de Mohamed Rafik Omar à la (66'). Lors de la première rencontre, la sélection algérienne avait été battue par la Géorgie sur le score d'un but à

zéro. Grâce à la victoire face à la Lituanie, l'équipe algérienne prend la seconde place avec trois points, derrière la Géorgie (5 pts) qui s'était imposée aux tirs au but (4-3) face à l'Albanie, après que les deux équipes avaient terminé le temps réglementaire du match sur le score d'un but partout. Il est à rappeler qu'en cas d'égalité dans le match, le règlement de la compétition prévoit de donner un point aux deux équipes, et un autre supplémentaire à la sélection vainqueur. Les sélections d'Albanie et de Lituanie partagent la 3<sup>e</sup> position avec le même nombre de point (2 points).

Dimanche 1<sup>er</sup> mars, l'Algérie disputera son dernier match face à l'Albanie, au National team Center.

Athlétisme

## Morceli souhaite promouvoir la discipline

LE SECRÉTAIRE d'Etat chargé du sport d'élite, Noureddine Morceli, a appelé, vendredi à Oran, à «promouvoir l'athlétisme algériens», en mettant «plus de moyens à la disposition des athlètes», particulièrement les jeunes talents. «Il faut travailler plus, pour aller de l'avant et promouvoir l'athlétisme à travers tout le pays, tout en mettant plus de moyens à la disposition des athlètes, qu'ils soient d'élite ou de jeunes talents», a indiqué Morceli, en marge de l'Assemblée générale ordinaire de la Fédération algérienne d'athlétisme, à laquelle il a assisté vendredi matin à Bousfer, dans la wilaya d'Oran. Par sa présence à cette AGO, le secrétaire d'Etat a voulu témoigner de la volonté des pouvoirs publics à accompagner cette discipline, qui a beau-

coup donné au sport national. «Moi-même je suis un enfant de l'athlétisme», a encore tenu à rappeler l'ancien demi-fondiste, qui fut sacré champion olympique du 1500 mètres aux Olympiades de 1996 à Atlanta (Etats-Unis). Les bilans moral et financier présentés au cours de cette AGO ont été adoptés à l'unanimité par les 53 membres présents. En effet, le quorum a été atteint en présence de 53 membres sur les 68 convoqués (39 Ligues sur 48 et 14 clubs sur 20). Les travaux de cette assemblée se sont déroulés dans un climat serein, et certains membres ont profité de l'occasion pour évoquer plusieurs questions, notamment en ce qui concerne les infrastructures, le dopage et l'organisation des compétitions.

Karaté do

## Le Championnat seniors du 5 au 7 mars

LE CHAMPIONNAT national seniors (messieurs et dames) de Karaté Do se déroulera du 5 au 7 mars, à la salle omnisport Harcha-Hacène d'Alger, a-t-on appris vendredi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAK). La compétition concernera aussi bien les épreuves de Kata que celles de Kumité, en individuel et par équipes, chez les messieurs comme chez les dames, a-t-on encore détaillé de même source.

CAN 2021 (qualifications/ 4<sup>e</sup> j)/Alors que Zimbabwe-Algérie aura lieu au stade d'Orlando à Johannesburg

# Le match retour se jouera à Blida le 26 mars

■ Le match Zimbabwe-Algérie, comptant pour la quatrième journée (Gr.H) des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN2021, devrait se dérouler au stade d'Orlando, à Johannesburg, selon la presse locale qui a cité un responsable de la Fédération.



Les Verts sont fixés sur les dates de leur match face au Zimbabwe

Par Mahfoud M.

« Nous avons entamé le processus pour obtenir un stade et une lettre est envoyée à la Fédération sud-africaine de football (Safa) », a déclaré le porte-parole de Zifa, Xolani Gwesela, aux journalistes. La Fédération zimbabwéenne de football (Zifa) recherche en effet activement un lieu dans les pays voisins et, selon des informations, elle a réservé le stade d'Orlando pour accueillir le match face aux «Guerriers du Désert». Cela pourrait se concrétiser étant donné que beaucoup de leurs joueurs sont basés en Afrique du Sud, tandis que Johannesburg est une plaque tournante majeure pour les vols en provenance d'Europe d'où le reste de leur équipe et tous les Algériens proviendront. Johannesburg abrite également

de nombreux immigrants zimbabwéens – deux à trois millions de personnes vivraient en Afrique du Sud.

«La décision ne nous appartient pas. La Fédération sud-africaine indiquera ce qui est disponible et ensuite toute la logistique sera élaborée à partir de là», a-t-il ajouté. La ZIFA avait annoncé cette semaine que la rencontre Zimbabwe-Algérie sera délocalisée dans «un pays voisin» car les stades du pays ne respectent pas les normes pour accueillir des matchs internationaux suite à une inspection de la CAF. D'autre part, le porte-parole de l'instance zimbabwéenne a affirmé que Zifa avait déjà renoncé à essayer de préparer un de ses stades pour le match face à l'Algérie. «Une tribune pour médias, par exemple, ne peut pas être réparée en deux semaines. La réparer signifierait démanteler la structure mais d'autres problèmes comme les

salles de dopage et la connexion Internet peuvent être résolus. Les portes ont besoin d'automatisation, donc c'est impossible à court terme», a-t-il estimé.

De son côté, la FAF compte organiser le match retour entre les deux équipes le 26 mars prochain au stade Tchaker de Blida, malgré le fait que la pelouse du temple olympique a été refaite à neuf et le stade devrait pouvoir accueillir plus de monde. Le coach national, Belmadi, superstitieux, ne souhaite pas changer les habitudes, pensant que le stade Tchaker est le porte-bonheur des Verts qui y ont pratiquement remporté tous les matchs disputés jusque-là. Le match débutera à 20h malgré le fait que la FA avait souhaité le programmer à 20h45 pour permettre à la télévision de le retransmettre sans toucher à la grille de programme de l'ENTV, sachant que le JT est programmé pour 20h.

M. M.

Après sa démission de l'USMA

## Dziri intéresse quatre formations

L'entraîneur Dziri Billel, fraîchement démissionnaire de la barre technique de l'USM Alger, a indiqué vendredi avoir été sollicité par quatre clubs, dont deux de la Ligue 1, mais se dit «indécis» à l'idée de reprendre une autre équipe. «J'ai été contacté par quatre clubs, dont deux de l'élite, mais à vrai dire, je n'ai rien encore décidé. Il y a une possibilité que je m'engage avec une autre formation, comme il est probable de rester sans club jusqu'à la fin de l'exercice. Pour le moment, je

ne pouvais pas donner plus. Je préfère laisser ma place à un autre entraîneur pour apporter un plus. J'ai pris les commandes dans des conditions assez difficiles, les joueurs sont à féliciter car il se sont donnés à 200 %», a-t-il ajouté, estimant que «le départ durant l'intersaison de plusieurs cadors a sérieusement déstabilisé l'équipe qui est en phase de reconstruction». Pour le remplacer, la direction du club a annoncé mercredi soir avoir trouvé «un accord officiel» avec Abdelkrim Bira,

avant que ce dernier ne renonce jeudi à l'idée de diriger le club phare de Soustara pour «des raisons personnelles». L'USM Alger, éliminée en 16<sup>e</sup> de finale de la Coupe d'Algérie en déplacement face à l'ASM Oran (1-0), occupe la 9<sup>e</sup> place au classement de Ligue 1 en compagnie du Paradou AC avec 25 points chacun, à la veille de la 20<sup>e</sup> journée. Les «Rouge et noir» devaient effectuer hier un déplacement périlleux à Béchar pour affronter la JS Saoura.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Domaine forestier à Médéa

## Mise en concession des sites pour la création de forêts récréatives

La Conservation des forêts de la wilaya de Médéa envisage de mettre en concession des sites, relevant du domaine forestier national, en vue de créer de forêts récréatives, destinées à des fins de loisirs et de détente, a-t-on appris samedi auprès d'un responsable de la Conservation. «La mise en concession de ces sites, situés au niveau des communes de Boghar, Bouchrahil et Guel-el-Kebir, s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle stratégie tracée par la Direction générale des forêts (DGF), visant à faciliter le passage à l'économie verte, qui constitue l'un des outils de gestion durable des ressources naturelles forestières», a indiqué à l'APS, Ahmed Salem, chef de service au niveau de cette structure.

M. Salem a ajouté que l'offre de concession qui vient d'être lancée en direction des investisseurs, pour la création et l'exploitation de forêts récréatives, a pour finalité la valorisation au mieux du patrimoine forestier local et la participation au développement économique des régions ciblées, grâce aux ressources fiscales qui seront engrangées.

Dans le but de favoriser l'investissement dans ce domaine, encore à la traîne, et encourager, en outre, le développement du tourisme de montagne, «le choix de la Conservation des forêts s'est porté sur trois sites qui appartiennent, d'une part, au secteur des forêts, et sont localisés, d'autre part, dans des zones qui offrent toutes les conditions requises pour réaliser ce type de projet», a-t-il fait savoir. Il s'agit,

a-t-il précisé, des sites forestiers de Boghar, à 67 km au sud-ouest de Médéa, qui s'étend sur une superficie de plus de 16 hectares, le site de «Khaloua», dans la commune de Bouchrahil, à 56 km à l'est, couvrant une parcelle de 26 hectares, alors que le troisième site est localisé au lieu-dit «Khadir», relevant de la commune de Guelb-el-Kebir, à 81 km à l'est du chef-lieu de wilaya, totalisant une superficie estimée à 54 hectares.

A l'effet de préserver le patrimoine sylvicole local et veiller au respect de l'équilibre écologique, un cahier de charges, spécifiant les caractéristiques du projet et les conditions d'intervention sur les sites en question, est mis à la disposition des potentiels investisseurs, a noté Ahmed Salem.

Parmi les conditions requises, ce responsable évoque l'obligation faite aux futurs concessionnaires d'opter pour des matériaux écologiques et dégradables, la protection des espèces végétales situées à l'intérieur du périmètre à exploiter, l'ouverture de pistes pédestres, facilitant l'accès à la forêt récréative, ainsi que l'entretien régulier du site.

Un plan d'aménagement, comportant un descriptif détaillé du projet, accompagné d'une esquisse des activités de loisirs et de détente, est également exigé des soumissionnaires à l'offre de concession, de façon à éviter tout risque d'atteinte au milieu nature ou le détournement du site de sa vocation initiale, a conclu M. Salem.

**Hafida C.**

## 37<sup>e</sup> session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur

### Beldjoud prend part à Tunis aux travaux

LE MINISTRE de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud prendra part les 1<sup>er</sup> et 2 mars prochain à Tunis (Tunisie), aux travaux de la 37<sup>e</sup> session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (CMAI), a indiqué, samedi, un communiqué du ministère.

Cette session, de deux jours, s'attachera à «l'examen des questions relatives à la coopération arabe dans les domaines sécuritaires, notamment la lutte contre le terrorisme transfrontalier et l'élaboration de plans indispensables à la lutte contre la cybercriminalité et les crimes organisés, en sus du renforcement de la coopération entre les institutions de la police et de la Protection civile des Etats

membres», a précisé la même source.

**Tahira F.**

## Le coronavirus déstabilise l'économie mondiale



LOUIS

Djalou@hotmail.com

Attendu ce dimanche à Tizi Ouzou

## Le DG de l'AADL au chevet des 7 000 logements non lancés depuis 2013

■ Plus de 7 000 logements de type AADL attendent d'être lancés à Tizi Ouzou dans différents sites, notamment à Draa Ben Khedda, Bouzeguène et Draa El Mizan.

Par Hamid M.

Le directeur général de l'Agence nationale de l'amélioration et le développement du logement (AADL), Tarek Belarbi, est attendu ce dimanche à Tizi Ouzou pour vraisemblablement tenter de débloquent l'énorme programme affecté pour la wilaya et non encore lancé pour différentes raisons. L'annonce a été faite par le directeur local du logement qui s'exprimait en fin de semaine écoulée devant les élus de l'Assemblée populaire de wilaya réunis en session extraordinaire. Plus de 7 000 logements de type AADL attendent d'être lancés à

Tizi Ouzou dans différents sites, notamment à Draa Ben Khedda, Bouzeguène et Draa El Mizan. La visite du nouveau DG de l'AADL à Tizi Ouzou interviendra la veille de l'action de protestation que comptent organiser les souscripteurs devant la wilaya pour exiger le démarrage de la réalisation de plus de 7 474 logements AADL inscrits depuis 2013. Ils dénoncent aussi le fait que plus de 60% des souscripteurs de la wilaya de Tizi Ouzou n'ont pas encore «effectué l'opération de choix de sites et le paiement de la 2<sup>e</sup> tranche après 7 ans». Et seulement 200 logements AADL implantés dans la localité de Tamda (commune de

Ouaguenoune) alors que les livraisons de ce type de logements se font en milliers dans les autres régions du pays, toujours selon les protestataires. A en croire le directeur local du logement, parmi les motifs du retard, le manque de foncier alors que les parcelles abritant les programmes attendent leur régularisation notamment celles de Bouzeguène où sont implantés 2 700 logements pour la déclaration d'utilité publique et de Draa Ben Khedda des 1 500 logements pour déclassification de terres agricoles.

**H. M.**

Tourisme

## 1<sup>er</sup> salon de la Fédération nationale des hôteliers en juin prochain

LA FÉDÉRATION nationale des hôteliers (FNH) compte organiser, en juin prochain à Alger, le premier salon international sur les prestations des établissements hôteliers, a-t-on appris auprès du secrétaire général de la FNH. «La FNH organisera, en juin prochain à l'Ecole supérieure de l'hôtellerie et de la restauration (ESHRA) de Ain Benian (Alger), le premier salon international sur les établissements hôteliers», a fait savoir Ayache Salim dans une déclaration à l'APS, en marge de la 11<sup>e</sup> édition du Salon international du tourisme, des voyages, des transports, de l'équipement hôtelier et de la restauration qui sera clôturé samedi à Oran. Premier du genre en Algérie, cet événement permettra de mettre en avant les compétences et la qualité des

prestations des établissements hôteliers en Algérie, ainsi que d'exposer la stratégie Marketing pour la promotion de la destination Algérie et de former les hôteliers dans nombre de spécialités, notamment la maîtrise des langues étrangères, a-t-il dit. S'inscrivant dans le cadre du plan d'action de la FNH, ce salon vise, en outre, à créer un climat d'affaires interactif entre les différents acteurs du domaine de l'hôtellerie à même d'organiser ce marché et de promouvoir la destination Algérie, a poursuivi M. Ayache. En vue de la promotion de la destination Algérie, les membres de la FNH avaient effectué, récemment, une visite en Hongrie afin de prendre connaissance des derniers développements en matière d'équipements

hôteliers, a-t-il ajouté. Pour M. Ayache, la 11<sup>e</sup> édition du Salon international du tourisme se veut une occasion pour la FNH afin de procéder à l'installation du vice-président de la région sud-ouest permettant d'élargir ces activités et de s'enquérir des préoccupations des investisseurs dans le domaine hôtelier en vue de les traduire en propositions et de les soulever à la tutelle. Prennent part au Salon dont la cérémonie d'ouverture a été présidée par le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Hacène Mermouri, près de 300 exposants algériens et étrangers, venus exposer leurs produits touristiques et proposer leurs prestations dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et des voyages.

**Fatah B.**